

## **Conférence de presse annuelle du GNIS Sud-Ouest**

**Vendredi 15 février 2019 s'est tenue, à Toulouse, la conférence de presse régionale annuelle du GNIS Sud-Ouest. Son Délégué régional, Régis Boisseau a présenté les premières avancées du plan de filière semences et plants ainsi que les chiffres de la campagne 2017 – 2018.**

Cette conférence de presse annuelle a été l'occasion de rappeler la volonté d'ouverture et de transparence du GNIS et d'illustrer quelques-unes des avancées du [Plan de filière semences et plants, structuré autour des 3 axes](#) :

### **Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients**

La création au sein du GNIS d'un comité des enjeux sociétaux, est l'occasion d'instaurer un dialogue structuré avec la société civile, les ONG et les associations de consommateurs.

### **Innover pour accompagner les filières en transition agroécologique**

Pour répondre à la demande croissante de produits issus de l'agriculture biologique, le GNIS favorise le développement d'une offre variétale adaptée et informe sur les disponibilités en semences et plants bio et les dérogations accordées via le site : <https://www.semences-biologiques.org>.

L'arrêt de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) de juillet dernier concernant la mutagenèse et les nouvelles techniques de sélection risque de priver les acteurs de la création variétale d'outils efficaces pour apporter une contribution forte à la transition agroécologique. La création variétale permet, notamment, de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Si le GNIS espère que la décisions du conseil d'Etat prendra en compte cet aspect important, l'interprofession est surtout favorable à l'ouverture d'un vrai débat sur les nouvelles techniques de sélection et leur utilisation.

### **Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité**

Le GNIS continue à apporter un large soutien financier à la conservation des ressources génétiques internationales et nationales.

Le GNIS a mis en place des groupes de travail qui proposeront à l'Etat en 2019 des mesures pour faciliter l'identification, l'accès et la reprise des variétés radiées du Catalogue, par exemple en créant un fonds pour le maintien des variétés du domaine public n'ayant pas de mainteneur.

Le 18 février 2019

## Les atouts de la filière semences made in Sud-Ouest

Pour répondre à ces enjeux, Régis Boisseau a mis en avant les nombreux atouts de la région : un terroir aux conditions pédoclimatiques exceptionnelles, des centres de recherche créateurs d'innovations (Toulouse = « Sun Valley » du tournesol), des agriculteurs-multiplicateurs aux compétences reconnues. Ces productions sont valorisées par des outils industriels de pointe en conservant une diversité d'acteurs : de la TPE aux multinationales, en passant par des ETI. Une large gamme d'espèces est produite (maïs, tournesol, colza, betteraves, blé dur et potagères) pour les différents marchés, du local à l'export, contribuant ainsi au maintien du tissu agricole régional.

## Du maïs aux betteraves en passant par les oléagineux et les céréales : une offre diversifiée

5 307 agriculteurs-multiplicateurs produisent les 96.805 hectares de semences du Sud-Ouest. La production s'élevant à 268 M € pour la campagne 2017/2018 au stade de la multiplication.

La production de semences de maïs, de sorgho, de betterave et d'oléagineux dans le Sud-Ouest représente plus de 50 % des surfaces françaises.

<b>PRODUCTION DE SEMENCES DE LA REGION SUD-OUEST</b>		<i>% France entière</i>
<i>En hectares</i>		
<b>CEREALES ET PROTEAGINEUX</b>	13 453 ha	9%
<b>MAIS ET SORGHO</b>	39529 ha	63%
<b>FOURRAGERES ET GAZON</b>	11 376 ha	20%
<b>POTAGERES</b>	6 040 ha	23%
<b>OLEAGINEUX</b>	22 650 ha	56%
<b>BETTERAVE &amp; CHICOREE</b>	3 757 ha	63%

## **La région Occitanie : développement des productions de légumineuses et de l'agriculture biologique**

Zone privilégiée pour la production des semences de blé dur, la région Occitanie\* représente 40 % des surfaces de la France. Pour le pois chiche 50% des multiplications sont réalisées sur la région.

La région Occitanie est la 3<sup>ème</sup> région française de production de semences en agriculture biologique (17 % de la production française de semences bio) sur 1 824 hectares de surface de multiplication, avec 22 entreprises productrices.

Pour ces espèces des projets régionaux de filière, associant l'interprofession ont vu le jour : le projet FILEG (Filière Légumineuses) engage une stratégie de filière pour le développement des productions de légumineuses à graines. France Agrimer, quant à elle, via le Comité Régional des Céréales, initie un groupe de travail pour une déclinaison du plan de la filière semences et plants au niveau régional.

### **Performance et efficacité de la filière semencière française**

- . 3,3 mds d'euros de chiffre d'affaires (2017 et 2018)
- . 17 000 employés (2017 et 2018)
- . 1<sup>er</sup> pays producteur européen avec 360 000 hectares (380 000 en 2017).
- . 1<sup>er</sup> exportateur mondial de semences agricoles (1,6 milliard € pour les campagnes 2017 et 2018).
- . 73 entreprises de sélection (70 en 2017).
- . 255 entreprises de production (246 en 2017).
- . 18 615 agriculteurs-multiplicateurs (19 116 en 2017).

### **GNIS région Sud-Ouest**

36 stations de sélection (28 % France)  
5 307 Agriculteurs multiplicateurs (29 % France)  
43 Usines de production (18 % France)  
1 157 Points de vente (15 % France)

Le 18 février 2019

**Contacts presse :**

Régis Boisseau - Délégué régional Sud-Ouest

Tél : 05 61 26 72 71- Mobile : 06 68 22 76 75 – e-mail : [regis.boisseau@gnis.fr](mailto:regis.boisseau@gnis.fr)

Rosine Depoix - Chargée de mission médias

Tél : 01 42 33 88 29 – Mobile : 06 66 46 74 70 – [rosine.depoix@gnis.fr](mailto:rosine.depoix@gnis.fr)

\* L'Occitanie est une région administrative française créée par la réforme territoriale de 2014 qui comporte 13 départements, et résulte de la fusion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.